

## *Première intervention, précédant le vote sur le Rapport du Conseil*

**Colette Soler**

D'abord quelques remarques à titre de préambule, pour répliquer à ce que nous avons écouté jusque-là.

Je ne m'exprime pas en tant que porte-parole, n'en déplaise aux amalgames de l'intervention de G. Briole. Je ne m'attribue ni les énonciations, ni les actes de ceux qui, un peu partout dans le petit monde de l'AMP, ont choisi et choisissent encore de sortir. C'est un signe, à coup sûr, qui montre quelque chose de l'état réel de l'AMP, et dont on pourrait tenir compte, mais ils le font de leur chef. Par ailleurs, je dois dire que je ne suis pas impressionnée par les propos faits justement pour impressionner et qui brandissent la menace de dissolution pour le cas où le résultat du vote serait trop... médian ! C'est que je n'oublie pas qu'avant Barcelone, on nous annonçait la dissolution de l'AMP au cas où il y aurait plus de dix pour cent de non !

Chers collègues, nous sommes appelés aujourd'hui à nous prononcer sur une chose précise qui n'est pas la crise elle-même, qui est la façon dont le Conseil s'est placé dans la crise. Autrement dit, il nous faut répondre à la question suivante : au service de quoi a-t-il mis le pouvoir institutionnel qui lui est délégué par tous les membres ?

Je prends d'abord les choses aujourd'hui, c'est-à-dire à la fin de la période que nous examinons.

Les deux derniers numéros de Débats du Conseil en sont le paradigme. Ca s'appelle "débat", mais il n'y a pas l'ombre d'un débat. Au contraire, une homogénéité stupéfiante entre des personnes qui ont, en outre, été sollicitées par le Conseil lui-même.

Donc, je fais un constat : Le Conseil opère au nom de l'Ecole, en outre avec l'argent de tous, mais il n'est plus le Conseil de tous les membres, bien qu'il déclare défendre l'intérêt associatif de tous les membres.

Est-ce là l'essentiel ?

Non. Car cette remarque relève des seules exigences associatives, qui ont leur validité, certes, mais qui ne sont pas prioritaires du point de vue de la psychanalyse. Il y a plus grave. Le Conseil ne respecte pas le principe du un par un qu'il invoque pourtant si souvent. Ces numéros de Débats du Conseil étalent en clair, lisible sur le papier, le fait que pour influencer, il extrait, de l'ensemble que constituent les membres, une classe, la classe des uns qui sont ses supporters inconditionnels. Cette politique obéit à une logique fractionnelle, bien loin d'être celle du un par un. Je demande ceci : faire consister le clan, fût-il majoritaire, et vouloir baillonner ceux qui n'en sont pas, est-ce une politique pour la psychanalyse ?

Etait-ce différent au début de la période que nous examinons ? Le paradigme, pour le début, c'est la réaction du Conseil à la Conférence institutionnelle du 20 septembre concernant le Secrétariat de la passe. J'ai commenté par écrit ce point. Qu'est-ce qu'un Conseil qui ne peut pas admettre la discussion ? Les critiques n'avaient pourtant rien de subversif, elles étaient localisées et se sont en outre confirmées dans les petites Commissions que le Conseil avait convoquées ensuite - ce pourquoi on n'a plus entendu parler de leurs avis, d'ailleurs.

A ce Conseil, incapable de traiter les objections, il a fallu que Miller apporte l'appui et l'arme des Conversations - c'est lui-même qui l'a situé ainsi - avec la dialectique très peu conversante qu'elles ont fini par inaugurer. Ce faisant, il faut le dire, le Conseil a contribué activement à déclencher la crise. Ce n'était sans doute pas son intention, je le crois, sa contribution à la crise n'a été que

partielle, mais c'est ce qu'il a obtenu. Après son année de fonctionnement, il nous laisse une crise, peut-être devenue intraitable.

Revenons à aujourd'hui.

Le processus a connu une escalade incessante tout au long de l'année et le Conseil ne voit maintenant plus d'autre solution que le départ de ceux qui n'obtempèrent pas en tout. Il en est venu, au nom de la protection de l'Ecole, à une véritable tactique de pousse-à-la-scission, par quoi il se déconsidère définitivement quant à sa capacité à maintenir et à représenter l'unité de l'Ecole par delà ses conflits internes.

Alors, faut-il sauver l'Ecole de Lacan ?

Trois remarques, brèves.

1/ L'Ecole de Lacan a consistance des textes de Lacan, tout comme la psychanalyse a consistance des textes de Freud, selon Lacan. De ce fait, il se pourrait que nos drames la menacent moins que nous ne le croyons. Ces textes sont, en effet, propices à toujours inspirer la relève, et la relance pourrait être en surprise : en surprise par rapport aux défaillances des élèves, en surprise aussi par rapport aux assurances de l'héritage. C'est ce qui s'est passé déjà pour Freud : une relance en surprise qui n'est pas venue d'Anna Freud ou de Mélanie Klein, qui n'est pas passée par l'Ego psychology ou par le middle group, mais par un puriste inattendu, nommé Jacques Lacan - un " extrémiste ", comme il se qualifie lui-même.

2/ Qu'est-ce qui va contre l'Ecole de Lacan ? Je dis : tout ce qui tend à obturer la non-garantie de l'acte comme point de décision absolue. Dans une Ecole de Lacan, la seule chose qui puisse répondre à cette non-garantie de l'acte, ce sont les élaborations de la passe et de chacun dans les cartels. Tout le reste relève d'une involution qui fait retour à l'autre discours, que ce soit par de l'Imaginaire, du Symbolique ou du Réel. Tout le reste, ça fait beaucoup de choses : il y a les chefs petits et grands, tous à revendiquer la gloire d'être l'Un. Mais ce n'est peut-être pas le pire, quoique ce soit le plus visible ; il y a la contagion de la doxa suppléant au savoir, et avec elle la piètre infatuation ; et aussi, plus grave, l'imposture de l'argument d'autorité quand on en use pour pallier la faille de l'Autre ; il y a enfin les monopoles bien réels des dispositifs de pouvoir. D'où les points sensibles que sont, à ce niveau, les nominations et surtout les publications. Si elles servent ce que je viens d'énumérer - les chefferies, la doxa, l'imposture et le monopole, qui font bouchon, qui objectent au principe de dissolution -, alors, oui, on n'est plus dans l'Ecole de Lacan, mais dans la contrefaçon.

3/ Il faut sauver l'Ecole - là je ne parle plus de l'Ecole de Lacan, je parle de la nôtre comme une entre autres -, il faut sauver l'Ecole de tout ce que je viens de dire, de tout ce qui objecte au principe de dissolution et que l'on nous présente maintenant comme l'idéal nouveau.

Le discours analytique est en guerre, oui, en guerre contre le discours du malaise. Mais si l'Ecole, qui doit cultiver la psychanalyse, se transforme en armée unie derrière son général ou en Eglise unie derrière son pape, si elle fait passer dans le réel les métaphores de la cause, alors elle collabore au malaise et, bien loin d'être un refuge contre ce malaise, elle le transporte en son sein et le porte à l'incandescence. C'est ce à quoi nous avons assisté ces derniers temps, et entre autres sous l'impulsion du Conseil, qui a là une responsabilité majeure. Sauvons l'Ecole de cette politique-là, qui entretient une crise, laquelle, si elle est une crise-type, n'est pas une crise-type de la Psychanalyse, avec une majuscule.

